

# Il était une fois le conseil d’élèves à l’école élémentaire Petit-Bétheny

*Isabelle Perrin, enseignante et directrice de l’école*

Le projet de mettre en place un nouvel outil permettant d’améliorer les relations entre élèves est apparu durant l’année scolaire 2017-2018, au sein de notre école.

Faisant partie, pour ma part, du groupe de réflexion sur le thème « qu’est-ce qu’un réseau apprenant ? », l’idée de mettre en place des conseils coopératifs a émergé en réponse à un questionnement partagé de notre réseau : de l’école au collège, comment impliquer davantage les élèves et viser, dans la continuité, les compétences relationnelles et comportementales, propices à des apprentissages sereins ?

J’ai donc, pour commencer, tenté l’expérience, modestement au sein de ma classe de CP, à la fin du second trimestre 2018.

La majorité de mes collègues se sont montrées curieuses et intéressées par ma démarche car mon ressenti, dès le début, était très positif. Durant le troisième trimestre, quelques-unes de mes collègues ont voulu, à leur tour, éprouver ce dispositif au sein des classes CM2, CM1/CM2, CE1/CE2 et CP. Durant cette période, nous avons beaucoup échangé sur les réussites, les difficultés rencontrées et sur l’apport bénéfique que cela pouvait avoir sur nos élèves : les conseils d’élèves pouvaient peut-être constituer un moyen supplémentaire pour travailler les compétences psychosociales des enfants.

Nous avons alors décidé, en équipe, à la rentrée scolaire 2018-2019, d’inscrire régulièrement dans nos emplois du temps respectifs, le conseil coopératif. Dès le CP, les élèves allaient avoir la possibilité de s’approprier ce dispositif. Nous souhaitions également mesurer l’impact des conseils coopératifs sur le long terme, d’autant que deux collègues du collège de secteur, appartenant au réseau apprenant, conduisaient, dans le même temps, leurs premiers conseils coopératifs avec leurs classes de 6<sup>e</sup>.

En cette fin d’année scolaire, et après une année d’expérimentation, mes collègues et moi-même constatons déjà un impact positif sur le comportement des élèves, sur l’ambiance de l’école, sur la motivation et l’implication de tous : certains élèves expriment avoir besoin du conseil d’élèves : « ça me fait du bien ! »

Un vrai temps de parole est offert aux enfants, qui se montrent de plus en plus force de propositions.

Bien évidemment, nous souhaitons prolonger l'expérimentation en faisant intervenir, l'année prochaine, le rééducateur du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), afin de recueillir le ressenti réel des élèves, sans la présence de leur enseignant et ainsi libérer totalement la parole des enfants. Nous aimerions également profiter de sa présence pour observer les élèves des autres classes, pour tenter de co-animer les conseils...

Ce dispositif semble bénéfique pour les élèves, mais assurément il nourrit copieusement les échanges de pratiques entre les enseignants : un moment de partage à tous les niveaux !